



# ÉLABORATION DU SCOT CENTRE ARDÈCHE

Présentation du diagnostic et EIE

COPIL

8 FÉVRIER 2018



# INTRODUCTION

# Ordre du jour

# 1. Introduction

- ✓ Utilité et contenu du SCoT
- ✓ Calendrier et état d'avancement de la démarche

# 2. Diagnostic territorial

- ✓ Positionnement territorial et fonctionnement urbain
- ✓ Dynamique démographique
- ✓ Accessibilité au logement
- √ Économie territoriale
- ✓ Mobilité, transports et déplacements

# 3. Etat initial de l'environnement

- Paysage et patrimoine dans toute leur diversité (naturel, agricole, forestier)
- ✓ Ressources naturelles
- ✓ Pollutions et nuisances
- ✓ Risques naturels et technologiques

Échanges tout au long de la présentation après chaque grande thématique

# Structure de la présentation des thématiques

- Eléments d'analyse
- Points clés du diagnostic/ chiffres/cartes
- Ouverture sur les enjeux thématiques du SCoT Centre Ardèche

# Le SCoT en quelques mots...

Une **démarche** issue d'une **volonté politique** de préparer collectivement l'avenir du territoire

**Un Projet** comprenant

Un diagnostic partagé Une stratégie commune de développement spatial et d'anticipation

Des « règles du jeu » à respecter

**Une gouvernance locale** mise en place pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du SCoT

# Un outil d'anticipation pour intégrer les différents échelles de temps des projets

# Temps court (-de 5 ans)

Projets en cours et opérations programmées

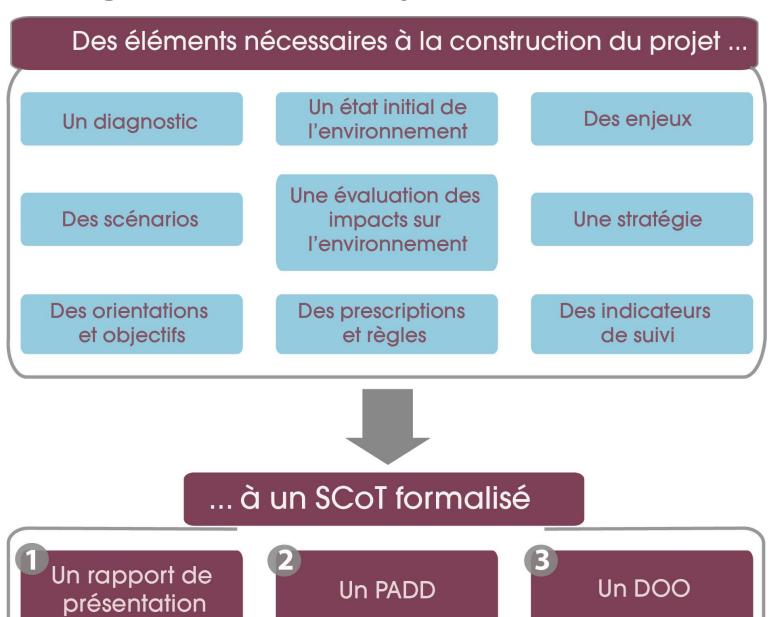
# Temps du projet urbain (5-10 ans)

Programmation
à moyen-terme
des opérations
d'urbanisation et de
structuration urbaine,
d'infrastructures,
d'équipements...

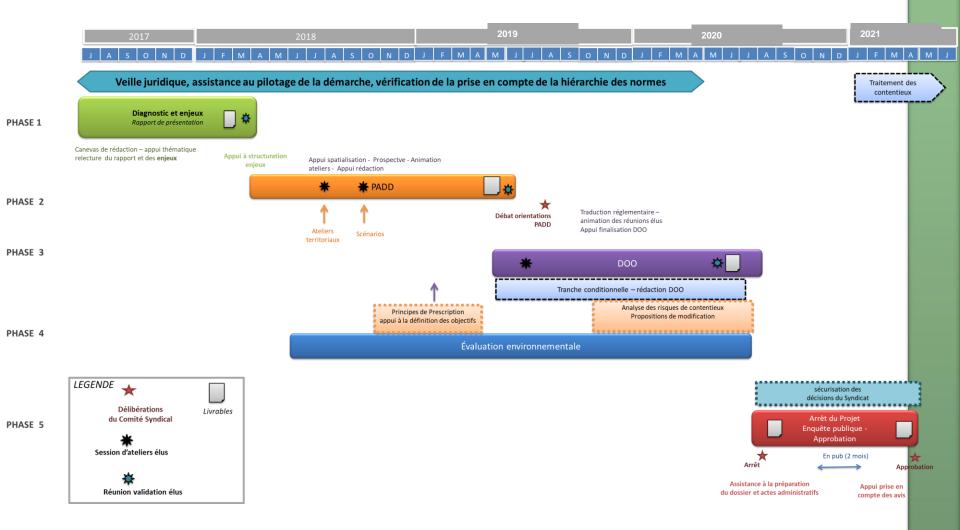
# Temps long (10-25 ans)

Réflexion à long terme qui intègre les grandes mutations envisageables (environnement et ressources, économie et activités, climat et énergie, mode de vie et de consommation...) auxquelles il est impératif de préparer dès aujourd'hui le territoire.

# Du Diagnostic..... au Projet



# Calendrier global



# Etat d'avancement de la démarche Mise en place de la gouvernance

Délégué(e)s titulaires de la CC pays de Lamastre BLANC Amédée DUHOO Olivier VALLON Jean-Paul

Délégué(e)s suppléant(e)s de la CC pays de Lamastre ABATTU Michel, BARD Marc, COSTE Bernadette, DEMORE Josette, ESPENEL Dominique, GLAIZOL Denis

#### Délégué(e)s suppléant(e)s de la CAPCA

ABRIAL Thierry, BAPTISTE Hélène, BOUVIER Gilbert, CLAIR Denis, COIRATON Emmanuel, DE SOUSA Nathalie, JEANNE Jean-Pierre, LADREYT Jean-Pierre, MARNAS Christian, NAUDOT Olivier, RIOU Emmanuelle, SADY Roland, SERRE Laëtitia, TAULEIGNE Marc, VIGNAL Christophe Délégué(e)s titulaires de la CAPCA BERNARD Jérôme BOUVERAT Noël CIMAZ Michel CIVAT Jean-Louis GEMO Michel RIVAT Lucien ROUCAUTE Roland VIVAT Yann

#### 12 MEMBRES DU BUREAU CONSTITUANT LE COPIL SCOT

1er Vice-Président
Jacky CHOSSON

Représentant SCoT Pays de Lamastre. Déléqué titulaire CC pays de Lamastre

3ème Vice-présidente

**MOREL Brigitte** 

Représentante SCoT Val'Eyrieux.

Déléguée titulaire Val'Eyrieux

2<sup>ème</sup> Vice-présidente Nathalie MALET-TORRES

Représentante SCoT basse vallée de l'Eyrieux et pays de Vernoux. Déléguée titulaire CAPCA

#### Président

Jacques MERCHAT
Délégué titulaire CAPCA

Délégué titulaire CAPCA

5<sup>ème</sup> Vice-président SALLIER Alain

Délégué titulaire CAPCA

4ème Vice-président VEYREINC François

Représentant SCoT bassin Ouvèze Payre. Délégué titulaire CAPCA

#### Autres membres du Bureau

CHAIZE Véronique, FINIELS Martine et QUATREMERE Gilles pour la CAPCA. FAYARD Raymond pour Val'Eyrieux. COUTURIER Dominique et PRIEZ Patrick pour le CC Pays de Lamastre

Délégué(e)s titulaires de Val'Eyrieux ADRIEN Eliane BOULON Jean-Luc CHABAL Jacques FOUTRY Jean-Marie GIROT Thierry SERRE Denis VIALATTE Francis VILLEMAGNE Michel

#### Délégué(e)s suppléant(e)s de Val'Eyrieux

BERNARD Jean-Paul, CHAPUS Simon FAURE Catherine, GUILLOT Henri JULIEN René, LOULIER Sabine MARCAILLOU Patrick, PERRIN Roger ROCHE Etienne, SABY Christophe

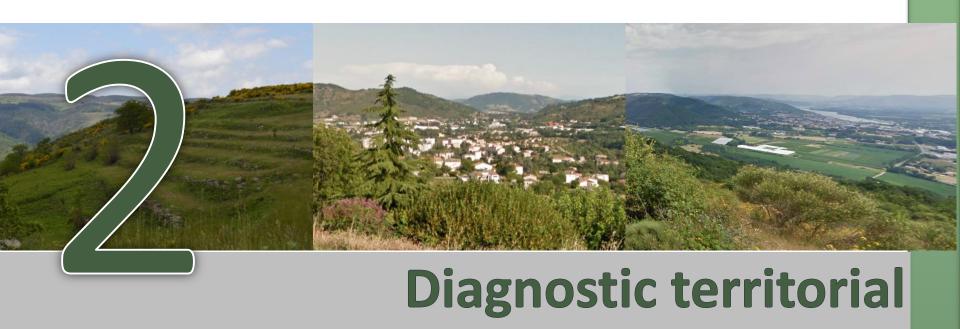
## Etat d'avancement de la démarche

# Production technique

✓ Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement réalisés (amendements / compléments en cours)

### Concertation

√ 17 réunions territoriales (2015), 1 réunion PPA (2016), 8 ateliers thématiques (2016), 1 démarche de workshop avec des étudiants, concertation citoyenne (CLD), registres de concertation dans les EPCI (2016), site Internet, co-construction avec les partenaires (COTECH, etc.)



2.1 Quels enjeux pour le positionnement du territoire et son fonctionnement ?

Un grand territoire... mais peu

d'habitants

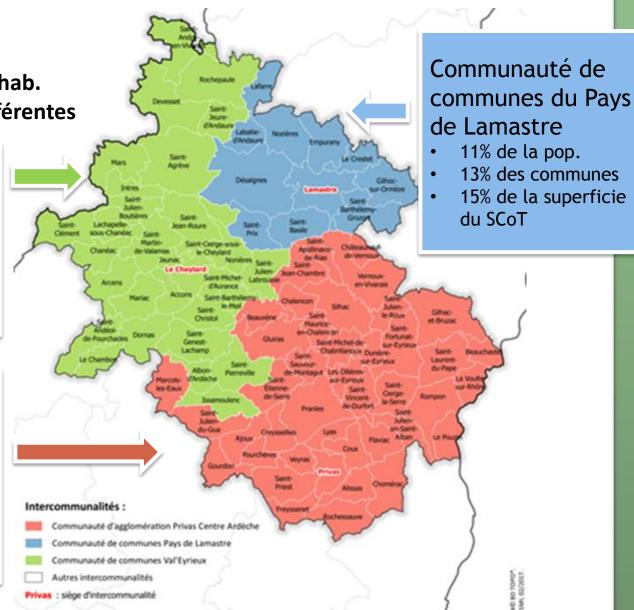
✓ 84 communes - 63 074 hab.
3 EPCI de tailles très différentes

# Communauté de communes Val Eyrieux

- 21% de la pop.
- 37% des communes
- 42% de la superficie du SCoT

# Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche

- 68% de la pop.
- 50% des communes.
- 43% de la superficie du SCoT



### Un territoire rural et sous faible influence urbaine

#### Identité géographique du territoire



#### Un territoire à deux vitesses

- ✓ Des zones à dominante rurale dans les secteurs de montagne et de pentes : l'arrière-pays maillé par des bourgs centres qui structurent le tissu rural .
- ✓ Des zones plus urbanisées sur les piémonts et les plaines : la frange est du territoire bénéficie de l'attractivité de Privas et de la proximité de Valence.
- De nombreuses communes isolées en zones de montagne et hors influence des pôles

ENJEU : Des découpages administratifs à dépasser pour réinterroger l'armature rural/urbain du territoire et le fonctionnement en bassins de vie

## La structuration territoriale : armature et bassins de vie

#### L'armature territoriale



- ✓ Objectif : présenter les communes selon leur niveau de rayonnement/ leurs aires d'influence,
- ✓ Méthode multicritères selon 4 grands types d'indices : résidentiel (croissance démographique), services et commerces, économie-emploi, mobilité et transports.

Quelles sont les polarités du Centre-Ardèche?									
Niveau de polarité	Démographie	Emploi (indice concentration emploi)	Services/équipements	Résidentielle (RP/RS/	Variable de positionnement (temps d'accès pôle d'emploi + proche)				
Pôle départemental	+8 000 hab.	>200	Présence ensemble services, service administratif, centre hospitalier,	+71% RP <5% RS, >70% loc/RP,>35% hlm/loc	Pôle emploi départemental				
Pôle de centralité	Entre 1 000 et 8 000 hab.	Entre 100 et 200	Présence au moins 8 services, 1 supermarché	+71% RP >5% RS, , >31% loc/RP,>22% hlm/loc	Pôle emploi				
Pôle intermédiaire	Entre 500 et 1 000 hab.	Entre 50 et 100	Présence au moins 3 services et au moins 1 école	54,1%-71% RP, , RS entre 5 et 20, > 23% loc/RP, >22% hlm/loc	entre 1 et 10min				
Village rural	Entre 150 et 500 hab.	Entre 25 et 50	Présence au moins 1 service et au moins 1 école	45,6%-54,1% RP, , RS entre 20 et 40, , > 23% loc/RP, 17-22% hlm/loc	entre 10 et 20min				
Village « très rural »	<150 hab.	Entre 10,7 et 25	Pas de présence de service	21,8% - 45,6% RP, , RS >40%,< 23% loc/RP,<17% hlm/loc	>20 min				

Critères techniques utilisés pour la définition de l'armature territoriale

Réalisation SCoT CA, ADIL 26, mars 2016.

Source : INSEE 2014, Observatoire Local Habitat.

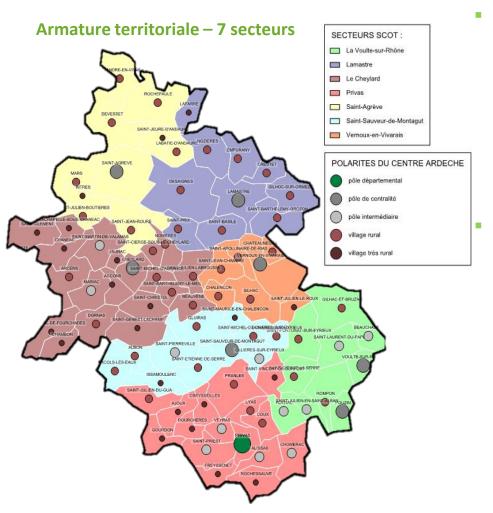
### La structuration territoriale : armature et bassins de vie

Méthodologie

## Le découpage en bassins de vie

- ✓ Ils correspondent aux aires d'influences des différentes polarités.
- ✓ Ils reflètent la diversité des réalités de la vie quotidienne des habitants selon les secteurs, par leurs fonctionnements et leurs spécificités.
- ✓ Ils ont été choisis comme base d'analyse pour certains indicateurs clés du diagnostic territorial mais sans engagement sur la spatialisation, les orientations et les prescriptions ultérieures.

# Un fonctionnement territorial conditionné par une géographie de vallées et de moyennes montagnes



### Une armature urbaine et villageoise

- ✓ Un caractère rural confirmé du SCoT
- ✓ Une situation néanmoins contrastée entre la frange rhodanienne méridionale plus urbaine et l'intérieur du territoire où prédominent les villages ruraux autour de bourgs centres plus affirmés.

# Un découpage en 7 bassin de vie complémentaires

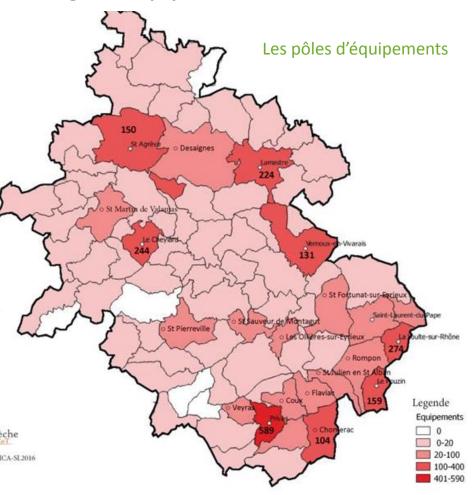
- √ 2 bassins de vie ancrés dans la vallée du Rhône et 5 sensiblement plus ruraux
- ✓ Une organisation structurante : 1 pôle départemental, 7 pôles de centralité et des pôles relais
- ✓ Une multipolarisation qui permet de maintenir les spécificités du territoire et sa relative autonomie fonctionnelle.

Une hétérogénéité marquée et des équilibres fragiles mais une identité commune évidente

ENJEU : équilibre entre différenciation des secteurs du SCoT (thématiques) et solidarité à trouver pour affirmer la cohésion territoriale

# Une armature multipolaire et un niveau de services et équipements relativement satisfaisant.

- De nombreux équipements et de services permettant un maillage satisfaisant sur l'ensemble du SCoT en matière de santé, d'éducation, de culture, etc.
- Une tendance néanmoins à la concentration des grands équipements en vallée du Rhône
- Un niveau d'équipements de chacun des bassins de vie reflet de leur poids démographique
  - ✓ Les secteurs Privas et La Voulte/Le Pouzin concentrent la moitié (53%) du nb. d'éq. du territoire
- Une attractivité des centralités marquée
  - Des niveaux d'équipement et de services audelà des nécessités de leur seule population (effet polarisant)
- Une relative autonomie fonctionnelle de chacun des secteurs limitant les déplacements
  - Les villages ruraux et très ruraux sont encore bien équipés en matière de services et d'équipement de proximité (banque, poste, restaurant, etc.)



# Une armature multipolaire et un niveau de services et équipements relativement satisfaisant (suite)



- Enseignement du 1<sup>er</sup> degré et collèges : une offre encore satisfaisante mais en baisse
  - ✓ En particulier dans les secteurs les plus ruraux
  - ✓ De ce fait, une accélération du processus de regroupements pédagogiques intercommunaux pour maintenir les classes
- Lycées, une offre lycées faible au regard du nombre de jeunes 15-17 ans
  - √ des déplacements domicile-études de longues distances, notamment vers des lycées hors territoire.
- Quasi-absence de formations supérieures sur le Centre Ardèche

### **Equipements publics**

- Une réorganisation des équipements publics en vue de répondre aux contraintes des territoires à faible densité.
  - √ 4 maisons de services publics (MSAP) dans les centralités (St Agrève, La Voulte, St Sauveur, Lamastre) pour répondre aux besoins de 1<sup>er</sup> niveau des habitants à l'échelle des bassins de vie.

#### **Equipements de santé**

- Une offre d'équipements de santé polarisée
  - ✓ Face à une couverture médicale qui se dégrade, une tendance au regroupement de professionnels de santé
- Un nombre important d'établissements d'accueil de personnes âgées
  - ✓ 14 EPHAD concentrent 1350 lits. 31% de + que la moyenne Rhône-Alpes.

# Une armature multipolaire et un niveau de services et équipements relativement satisfaisant (suite)

#### **Equipements culturels**



- √ 622 équipements sportifs essentiellement concentrés sur 3 bassins de vie : Le Cheylard, Privas, Le Pouzin/La Voulte
- ✓ Val'Eyrieux : 217 équipements soit 1équipement/60 hab
- ✓ Lamastre: 71 éq. soit 1éq/90 hab
- ✓ CAPCA: 334 éq. soit 1 éq/130 hab





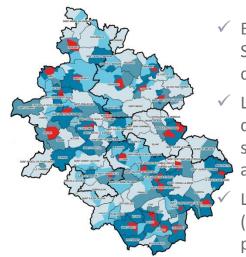
### Une dynamique culturelle diversifiée

- ✓ Mais un nombre d'équipements culturels assez limité (théâtre, cinémas, médiathèque, enseignement artistique, etc.)
- ✓ Une diffusion culturelle qui irradie tout le territoire

#### Un tissu associatif dense



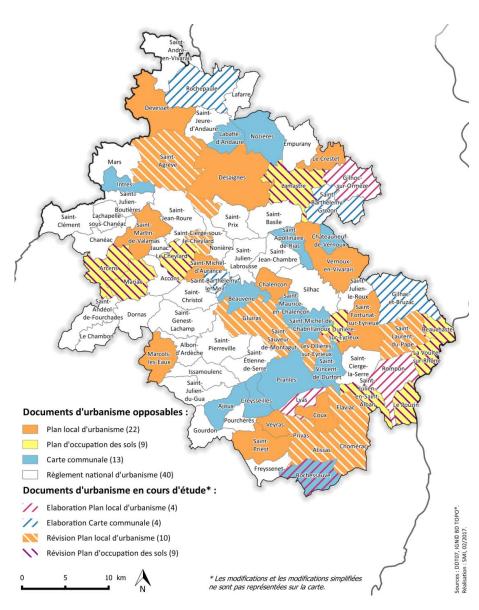
### Une couverture numérique inégale mais en déploiement



- ✓ En 2015, la moitié des communes du SCoT ont accès à l'internet haut débit.
  - Le déploiement de l'internet à haut débit en cours est une opportunité à saisir : limitations des déplacements, attractivité des secteurs reculés,
  - Le développement du très haut débit (fibre) : un réel facteur d'attractivité pour les habitants et les entreprises.

ENJEU : Consolidation de l'armature multipolaire en matière de services et d'équipements en lien avec la vitalité des communes notamment rurale- Qualité de la connexion numérique du territoire

# Une planification urbaine variable selon les communes



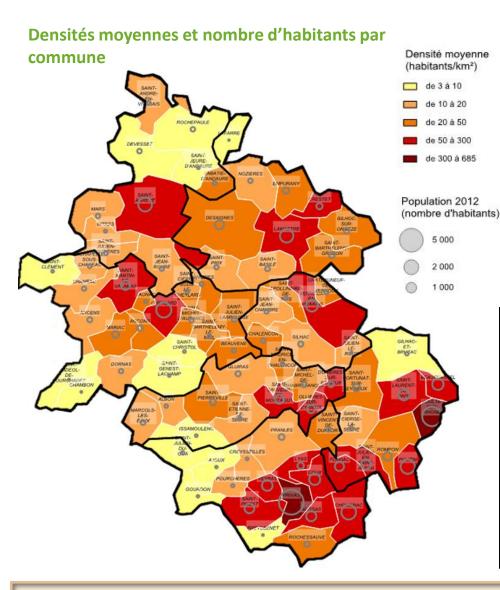
Etat d'avancement des documents d'urbanisme des communes

- 40 communes sont au Règlement National d'Urbanisme (RNU)
  - √ réparties essentiellement sur la frange ouest du SCoT
- 9 communes sont en Plan d'Occupation des Sols 5POS)
- 13 communes ont une carte communale
- 22 communes ont un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ENJEU : Construction en parallèle et en cohérence du SCoT et des documents de planification locaux

# 1.2 Quels enjeux pour la dynamique démographique du Centre Ardèche ?

# Un territoire aux caractéristiques démographiques rurales



#### Un territoire de densité faible

- ✓ 47 hab./km² contre 58 hab./km² en Ardèche (115 hab/km² en Fr)
- ✓ Des densités très faibles hors des polarités (< 30hab/km²)

### Une population concentrée sur la frange Est du territoire

✓ Plus de la moitié de la population concentrée sur le secteur de Privas et de La Voulte-Le Pouzin.

Secteurs du SCoT Centre Ardèche							
Densité de la	population	Répartition	densité (hab/km²)				
population	2 013	2013	2013				
Privas	19 604	31%	89				
La Voulte- Le Pouzin	16 021	25%	97				
Saint-Sauveur-de-Montagut	4 803	8%	32				
Vernoux-en-Vivarais	3 373	5%	33				
Lamastre	6 457	10%	31				
Le Cheylard	8 765	14%	25				
Saint-Agrève	4 522	7%	21				
SCoT Centre Ardèche	63 545	100%	45				
Ardèche	320 379		58				
Drôme	494 712		76				

ENJEUX : Une concentration de la population et des écarts qui se creusent entre zones urbaines et territoires de montagne. Des enjeux de rééquilibrage territorial.

# Un territoire rural aux dynamiques démographiques limitées et contrastées

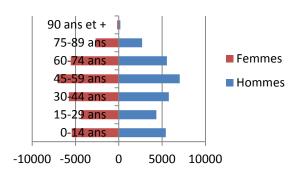


- Une croissance démographique faible
  - ✓ Un taux annuel moyen de +0,3%, très inférieur à moyenne ardéchoise (+0,6%/an) et beaucoup plus faible que celle du SCoT l'Ardèche Méridionale (+1,2%).
- Une croissance démographique concentrée sur la vallée du Rhône et sur les communes périphériques des pôles
- Une dynamique démographique portée par un solde migratoire positif
  - ✓ Une arrivée de jeunes ménages qui contient le vieillissement de la population.
  - ✓ Un renouvellement de population particulièrement marqué sur les secteurs de St Sauveur, Vernoux, Privas, La Voulte, traduisant leur attractivité (proximité de l'emploi, logement, cadre de vie)
  - ✓ En revanche, Le Cheylard connaît un renouvellement faible.

ENJEUX : Répartition plus équilibrée des apports démographiques entre secteurs et au sein des communes de l'armature – Risque d'affaiblissement des polarités au profit des communes périphériques

# Une diversité des besoins des populations

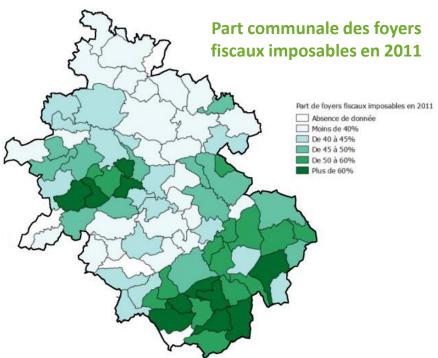
#### Pyramide des âges en Centre Ardèche en 2013



- Un vieillissement de la population.
  - → +30% ont + de 60 ans. Un fort déficit des 15-29 ans avec un indice de jeunesse en forte baisse entre 1999 et 2013
- Un desserrement des ménages à l'image des tendances nationales

### Une précarisation de la population

- √ 37,8% de ménages imposables vs 50% moy. Rhône-Alpes, en progression sur tous les secteurs du SCoT.
- Des ménages imposables concentrés sur la frange Est.
- ✓ Cumul de **vulnérabilités** : relief, éloignement aux services, vieillissement de la population, vulnérabilité éco face au logement



ENJEUX - Réponses aux besoins des populations spécifiques : jeunes, personnes âgées, familles monoparentales - Rééquilibrage et amélioration de la mixité sociale

# 1.3 Quels enjeux pour la structuration du parc de logements ?

# Un parc de logements reflétant l'hétérogénéité du territoire

#### Typologie du parc de logements en 2012

	Total lgt	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	% RP	% RS	% VA
	2012	2012	2012	2012	2012	2012	2012
Privas	10 835	8 698	1 014	1 123	80%	9%	10%
La Voulte- Le Pouzin	8 006	6 832	485	689	85%	6%	9%
Saint-Sauveur-de-Montagut	3 710	2 113	1 253	344	57%	34%	9%
Vernoux-en-Vivarais	2 413	1 475	724	215	61%	30%	9%
Lamastre	4 772	2 966	1 400	406	62%	29%	9%
Le Cheylard	6 975	4 165	2 002	808	60%	29%	12%
Saint-Agrève	3 818	2 007	1 497	315	53%	39%	8%
SCoT Centre Ardèche	40 530	28 256	8 373	3 900	70%	21%	10%
Ardèche	191 797	139 382	35 344	17 071	73%	18%	9%
Drôme	254 219	212 937	20 503	20 779	84%	8%	8%

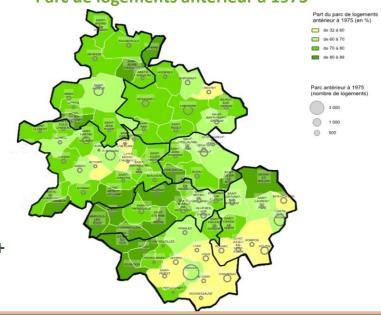
#### Un parc ancien pour partie indigne

- ✓ 2/3 du parc de logements très anciens construits avant 1975
- ✓ Un parc privé potentiellement indigne important notamment sur les secteurs de montagne
- Des besoins en logements en augmentation à population constante/desserrement des ménages+ vétusté du parc

### Un parc de logements hétérogène

- ✓ Une forte présence de résidences secondaires à l'Ouest aux caractéristiques touristiques
- ✓ Une vacance structurelle dans les centres anciens
- √ 2/3 des ménages propriétaires de leur résidence principale
- ✓ Une part locative importante dans les polarités principales du territoire et la frange rhodanienne

#### Parc de logements antérieur à 1975

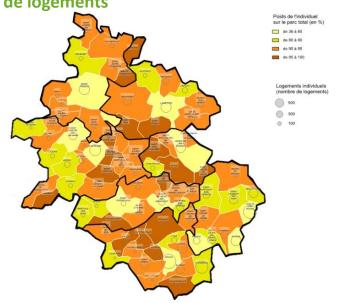


ENJEUX : Rôle des centres- villes/ centres-bourgs dans la réponse aux besoins en logement - Un parc ancien et une forte vacance dans les centres anciens ouvrant un important potentiel de reconquête - Prise en compte de la dimension touristique des communes.

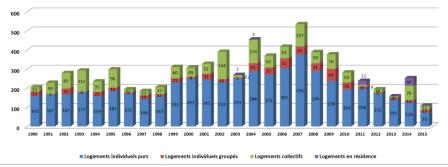
# Une croissance modérée du parc de logements,

#### orienté vers la maison individuelle

Part des maisons individuelles dans le parc de logements



#### Logements mis en chantier depuis 1990



### Une faible diversité des logements

- ✓ Prépondérance de la maison individuelle
- ✓ « L'individuel pur » représente 72% de la production globale de logements contre 28% pour les constructions sous forme structurée -collectif ou individuel groupé (1990-2014)
- ✓ **Des logements de grandes tailles**. Les T4 et + = 70% du parc de logements
- ✓ Carence de petits logements : besoins des jeunes, des personnes âgées, des personnes seules. (Essentiellement sur Privas et les pôles de centralité).

### Une croissance modérée du parc de logements

- **+0,9%/an** (1999-2012) vs 1,4%/an sur l'Ardèche et 1,5%/an sur la Drôme
- ✓ Un rythme de production modéré à Privas avec (+0,5%) ou dans les centralités urbaines du territoire (0,6%)
- ✓ Absence de dynamique de rattrapage sur le segment des petits logements

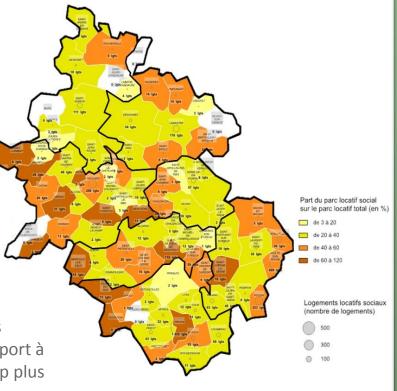
ENJEUX : Adéquation entre la production de logements, la croissance démographique et les besoins des populations - Répartition des nouveaux logements entre bassins/ entre polarités et communes rurales/résidentielles – Dynamisation des polarités

# Logement social et marché immobilier en adéquation aux besoins de la population

Un parc locatif social bien présent, représentant
 47,3% du parc locatif total

- √ 15% des résidences principales en locatif social. Chiffre élevé pour un territoire à dominante rurale.
- √ 80% en HLM. 14% conventionnés privés. 5,8% en lgts communaux conventionnés.
- ✓ Les ¾ des logements locatifs sociaux sont à Privas et dans les pôles de centralités, notamment Le Cheylard, St Sauveur, La Voulte.
- ✓ Les logements communaux : une part forte de logements sociaux dans les communes les plus rurales
- Une construction en ralentissement mais un marché immobilier globalement abordable
  - ✓ Des prix logiquement corrélés à l'attractivité des différents secteurs avec des strates : Privas (prix assez élevés par rapport à l'Ardèche) puis La Voulte/Le Pouzin, pour devenir beaucoup plus faibles sur les autres secteurs.
  - ✓ L'ensemble du locatif est peu onéreux mais supérieur à la moyenne ardéchoise : 6,2€/m², vs 5€/m² en Ardèche
- PLH : une démarche en cours sur la CAPCA

Part de logements locatifs sociaux par communes

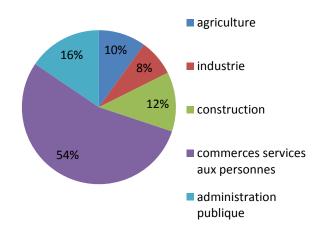


# 1.4 Quels enjeux pour l'économie territoriale ?

# Un tissu économique tourné vers les activités présentielles

- Un territoire qui passe d'une économie à dominante agricole et productive à une tertiarisation forte de l'économie.
- Économie présentielle : 65% des établissements et 80% des emplois du territoire. Profil proche de celui du département.

# Répartition des établissements par secteurs d'activités en 2013



### Une économie sociale et solidaire (ESS) très présente sur le territoire

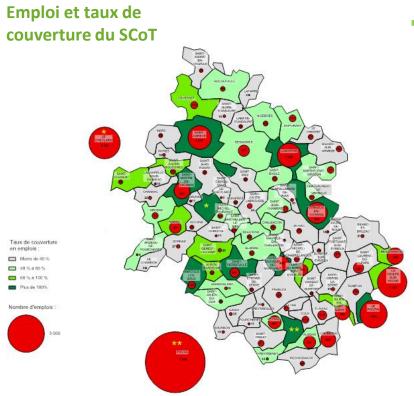
- ✓ 13,2% des établissements et 15,5% des effectifs salariés (VS 9,9% et 10,6% au niveau régional. INSEE 2012)
- ✓ L'action sociale est le 1er employeur de l'ESS du SCoT





ENJEUX : Positionnement économique du territoire : Forte dépendance à l'égard des marchés locaux et de la dynamique démographique – Rééquilibrage entre économie résidentielle dynamique et productive - Consolidation de l'ESS

# Un économie globalement dynamique mais fortement polarisée



### Des entreprises de tailles contrastées

- ✓ Une majorité de TPE, généralement non employeuses (70%)
- ✓ Mais de nombreuses entreprises importantes en termes d'effectifs pour un territoire à dominante rurale : 83 E de 50 salariés et +, dont seulement la moitié sont privées.
- Des création d'entreprises boostées par l'autoentrepreunariat

#### Un taux de couverture d'emplois inégal (nb d'emplois par actifs)

- ✓ Globalement excédentaire sur Privas et les pôles de centralité (= 70%des emplois ), à l'exception de La Voulte.
- ✓ Très déficitaire sur d'autres secteurs dont St Sauveur (37%, soit 1 emploi pour 3 actifs)

### Un taux de chômage qui progresse mais des secteurs créateurs d'emplois

- ✓ Un taux de chômage plus faible que la moyenne départementale (12,1% vs 13,3% pour l'Ardèche) mais en progression (+4% entre 2009 et 2014)
- ✓ Les secteurs de Privas, Vernoux, La Voulte-Le Pouzin sont créateurs d'emplois.

ENJEUX : - Création d'emplois et amélioration du taux d'emploi local – Attractivité du territoire pour les entreprises pourvoyeuses d'emplois – Répartition du tissu économique dans le territoire/vocations des bassins de vie

# Une agriculture structurante mais localement fragile

Localisation des sièges d'exploitations

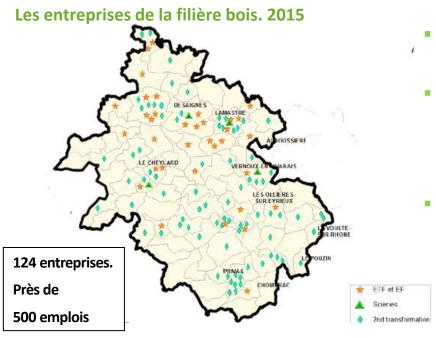


- Une agriculture diversifiée qui garde une place encore importante sur le SCoT, mais une forte baisse des actifs (1 installation pour 4 départs en retraite)
- Une répartition des exploitations assez homogène
  - ✓ Une densité toutefois plus forte dans la partie centrale sur un axe NE/SO
- Un poids économique issu de la combinaison d'activités: production végétale, animale, des filières agricoles secondaires, une forte implantation de l'agriculture biologique, un potentiel agritouristique peu concrétisé
- Une activité économique dépendante du maintien d'opérateurs à proximité, tels que les abattoirs, les collecteurs de lait, les groupements de producteurs ou encore les coopératives

**ENJEUX**: Sécurisation du foncier productif (agricole, forestier, ENR)..

Transmission et renouvellement des exploitations - Maintien des activités de transformation à proximité - Dépendance face à la ressource en eau...

# Une économie de la forêt à consolider

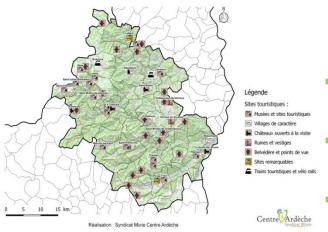


- Un bois de qualité moyenne destiné au bois énergie et à la réalisation de palettes et piquets.
- Un bon potentiel de développement, mais le morcellement du foncier, les conditions d'accès difficiles à la ressource sont des freins à l'exploitation du bois
- Les entrepreneurs de travaux forestiers et les exploitants forestiers : une activité assez présente mais qui souffre
  - ✓ un nombre d'emplois faible mais non délocalisables
- Un volume de production stables pour les entreprises de 1<sup>ère</sup> transformation
  - ✓ mais un nombre de scieries en diminution , passé de 10 à 4 en 10 ans
- Des entreprises de 2<sup>nde</sup> transformation bien implantées
  - ✓ Une centaine d'entreprises employant plus de 400 personnes représentant près de la moitié du chiffre d'affaires de l'Ardèche (46M€/100M€)
- Une filière bois énergie dynamique et en fort développement
  - ✓ Des besoins conséquents en Centre Ardèche, tant au niveau des ménages que des chaufferies collectives en fort développement

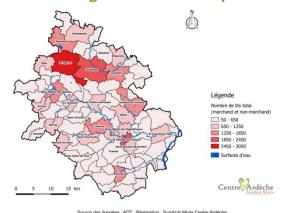
ENJEUX : Un réel potentiel de développement – Des problèmes d'accès à la ressource/ Des difficultés d'agrandissement des scieries (sécurisation du foncier) - Exemplarité dans l'utilisation du bois énergie.

# Le tourisme, une économie qui progresse

#### **Principaux sites touristiques**



#### Offre d'hébergements touristiques

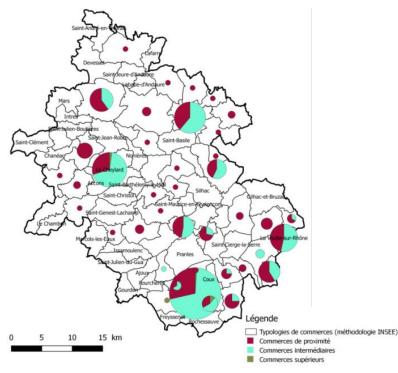


- Une attractivité touristique portée par la marque
   « Ardèche » et son patrimoine naturel, bâti, culturel
  - ✓ Un potentiel d'activités de loisirs de nature : baignade, randonnée, voies douces
- De sites touristiques nombreux et variés bien répartis sur le territoire
- 77% des lits touristiques sont des résidences secondaires (vs 60% pour l'Ardèche)
- Une offre de lits touristiques bien répartis avec une majorité des lits marchands en hôtellerie de plein air sur les secteurs St- Agrève, Lamastre, St-Sauveur notamment.
  - 112M€ de retombées économiques, soit 19% des retombées du département.
  - Un secteur porteur d'avenir avec une progression de l'emploi de +0,2% entre 2012 et 2013, résistant mieux que les autres secteurs économiques

ENJEUX : Une destination mal identifiée au-delà de la marque « Ardèche » et des atouts touristiques indéniables. Une stratégie touristique claire et cohérente à mettre en place. Un patrimoine et des paysages à préserver et à valoriser pour une économie touristique.

# Un niveau d'équipement commercial limité et concurrencé par des pôles commerciaux extérieurs

#### Répartition des commerces par typologie

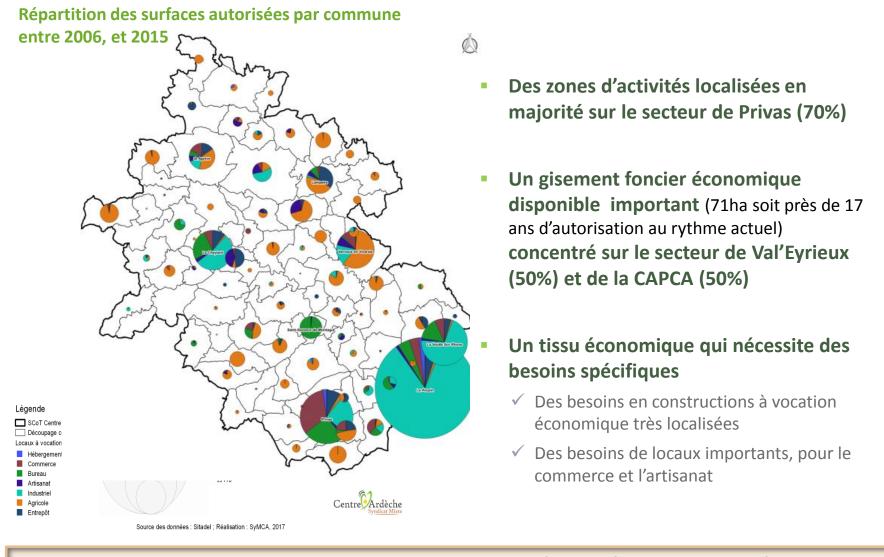


98
28
2
Nombre d'équipements catégorie commerces

- Un taux d'équipement commercial assez limité (2,6 équipements pour 1 000 hab. vs 5,4 pour 1 000 hab. au niveau national).
- Une offre commerciale inégalement répartie et concentrée sur Privas et la vallée du Rhône
- Une offre de commerces de proximité majoritaire (99% des établissements)
- Une armature commerciale structurée en 4 niveaux de polarités
  - ✓ Polarité majeure : Privas :
  - ✓ Polarités secondaires des bassins de vie ruraux : Le Cheylard et Lamastre
  - ✓ Polarités relais de la frange rhodanienne (La Voulte/ le Pouzin) ou des bassins ruraux (St Agrève, Vernoux en Vivarais, Saint Sauveur de Montagut)
  - ✓ Polarités de proximité : Dornas, Mariac, Saint Pierreville ou encore Rochepaule...

ENJEUX : Consolidation du maillage commercial du territoire (Pôle majeur/ pôles secondaires/ Pôles relais /pôles de proximité) – Attractivité des centralités commerciales face au développement des périphéries/ Zones commerciales.

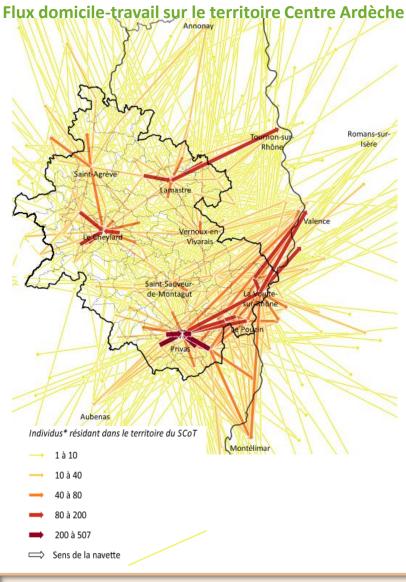
# Une offre de foncier économique conséquente



ENJEUX : Dimensionnement et localisation du gisement de foncier économique - Adéquation avec les besoins en termes de localisation et de tailles d'implantations au regard de la stratégie économique

# 1.5 Quels enjeux pour l'offre de mobilité et de déplacement du territoire?

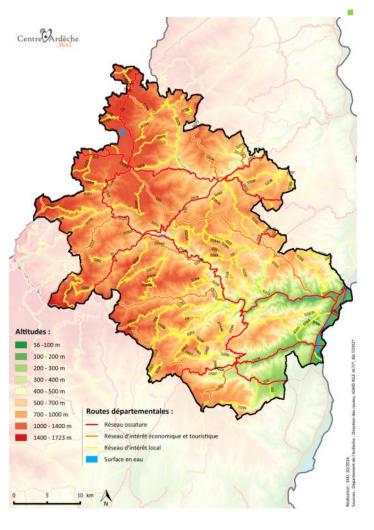
#### Des besoins de mobilité importants internes et externes



- La voiture, un mode prédominant pour les déplacements domicile-travail
  - Des déplacements internes au territoire concentrés sur les principaux pôles d'emplois
  - ✓ Des flux d'actifs avec l'extérieur du territoire
  - ✓ Des déplacements domicile-travail aux caractéristiques hétérogènes selon les secteurs (portions rurales autonomes et secteur rhodanien fortement lié à l'extérieur)
- Une mobilité domicile-études fortement polarisée
- Une frange Ouest éloignée des services et des équipements de la vie courante
- Une saisonnalité du trafic influencée par l'attractivité touristique

ENJEU : Mise en cohérence entre armature urbaine et pratiques de mobilités différenciées (bassins de vie ruraux/secteurs touristiques/vallée du Rhône)

#### Un réseau routier bien structuré maillant le territoire



#### Un réseau routier structuré

- ✓ Plusieurs portes d'entrée/sortie vers la vallée du Rhône et la Drôme, mais des conditions d'accès très hétérogènes entre les secteurs et notamment les communes les plus à l'ouest
- ✓ Un territoire accessible grâce à un réseau routier interne très hiérarchisé qui irrigue tous les secteurs, et répond aux besoins du quotidien et à l'intérêt économique et touristique du territoire

#### Une tendance à la hausse du trafic routier

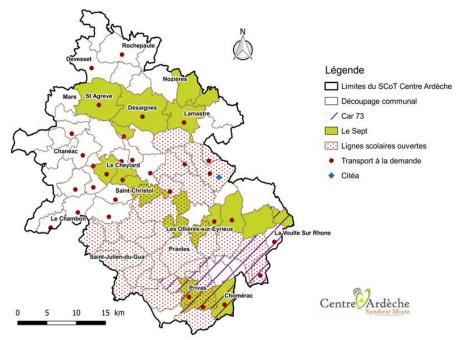
- ✓ Des nœuds de communication majeurs sur les pôles : St Agrève, La Voulte-Le Pouzin, Le Cheylard, Lamastre, Vernoux, Beauchastel, Privas, Les Nonières
- ✓ Un trafic concentré sur la frange sud du territoire (D2 et D104) et la frange est sur la D86 dû aux déplacements domicile-travail vers Privas et vers Valence.
- ✓ Une tendance à la hausse du trafic sur ces axes.

#### Des modes de transports de marchandises en évolution

- ✓ Un transport routier de marchandises modéré
- Un transport ferroviaire de marchandises très localisé mais notable et en expansion
- ✓ Un transport fluvial en plein essor

#### Une offre alternative à la voiture limitée

#### Couverture du territoire par les transports en commun



Source des données : Région AURA, Département Ardèche, EPCI ; Réalisation : Syndicat Mixte Centre Ardèche

- Une offre en transport en commun à optimiser en fonction des besoins et contraintes du territoire
  - ✓ Une desserte ferroviaire absente du territoire
  - ✓ Un réseau de transport collectif routier hétéroclite et complémentaire : car, (TER 73) bus (le Sept, lignes 5, 7, 12, 18), transport à la demande
- Une intermodalité en émergence
- Une pratique du covoiturage diffuse sur le territoire, organisée ou spontanée
- Une offre de voies cyclables qui se structure
  - √ Voies douces la Via Rhôna, Dolce Via, vallée de la Payre
- Un réseau piétonnier qui se structure dans les centres bourgs et un maillage de sentiers de randonnée reliant les polarités

ENJEU : Développement des mobilités alternatives aux déplacements en voiture individuelle/conditions de l'intermodalité en lien avec l'armature territoriale

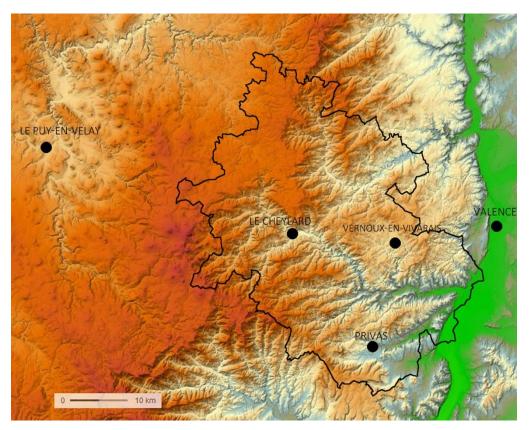


## **DISCUSSIONS**



3.1 Quels enjeux de préservation des valeurs du patrimoine naturel, agricole et paysager ?

## Un contexte physique diversifié qui structure le territoire



#### Une zone d'interface climatique

√ 3 climats : montagnard à l'ouest, océano-continental au centre, méditerranéen dégradé à l'est

#### Un relief accidenté

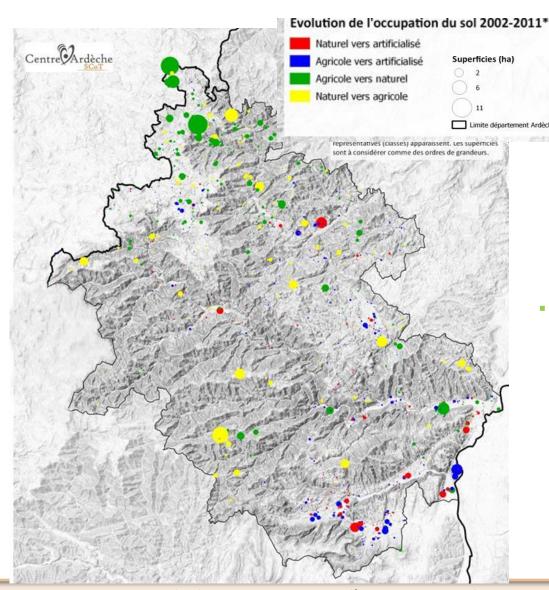
- ✓ Point culminant 1313 m (St Clément), Point le plus bas 82 m (le Pouzin)
- ✓ Une géologie très diversifiée

#### Spécificités du territoire

- ✓ Un territoire très rural faiblement urbanisé en proximité de pôles urbains dynamiques
- Des pénétrantes Est/Ouest le long des principales vallées qui guident le développement de l'urbanisation
- Des conditions climatiques parfois contraignantes pour le développement de l'activité humaine

ENJEUX : Prise en compte de la géographie du territoire dans les politiques - Conditions de la résilience adaptée aux spécificités du territoire : Caractère rural et influence des pôles urbains proches.

## Un territoire à dominante naturelle et agricole



## Des espaces forestiers et naturels très présents et en expansion

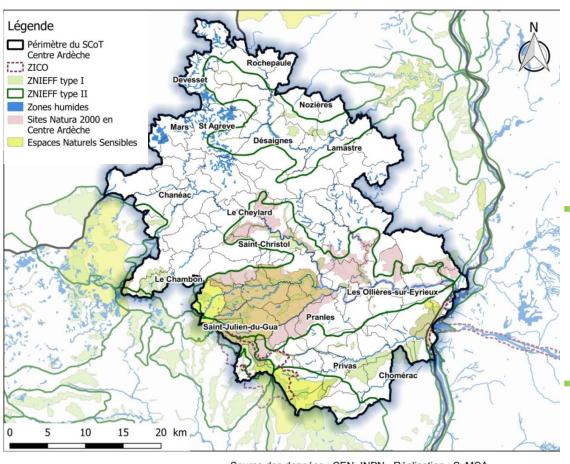
√ recouvrent près de 70% du territoire SCoT

## Des espaces agricoles bien représentés mais sous pression

- ✓ Abandon sur le nord au profit de la forêt
- ✓ Artificialisation sur le sud
- Réouverture d'espaces sporadiquement en ligne de crêtes (pour le sud-est), pentes et fonds de vallées (pour le nordouest)
- Une artificialisation plutôt faible mais à contenir
  - √ < 5% d'espaces urbanisés
    </p>
  - ✓ Une progression de +6,8% de l'urbanisation entre 2002 et 2011 en majorité au détriment des espaces agricoles (61%)
  - ✓ Une empreinte par habitant qui augmente : 880m² urbanisés/hab. en 2002 à 910m²/hab. en 2011

ENJEUX : Limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels notamment dans les secteurs sous pression – Anticipation de la déprise agricole au profit de la forêt au Nord.

## Une diversité de milieux remarquables fragiles



Source des données : CEN, INPN . Réalisation : SyMCA

#### Des milieux naturels diversifiés

- ✓ La montagne : prairies, landes, tourbières...
- Les plateaux : boisements anciens, zones humides...
- ✓ Les serres et les pentes : pelouses sèches, mosaïque environnementale...
- ✓ Les plaines et vallées : milieux ouverts et semi-ouverts naturels et agricoles...
- ✓ Les cours d'eau : nombreuses ZNIEFF, corridors écologiques...

## Une faune et une flore riche et nombreuse mais menacée

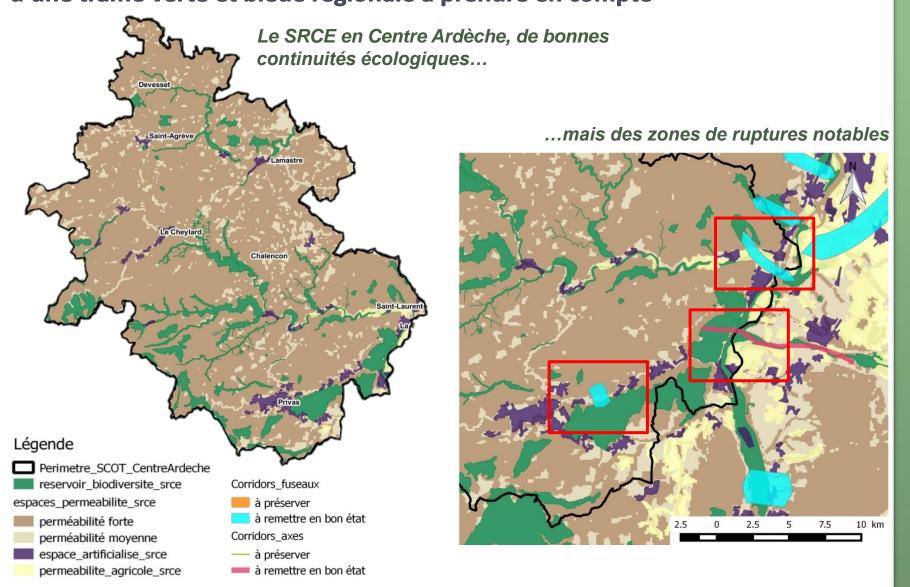
- √ 132 espèces faunistiques d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 ou qui présentent un statut de conservation défavorable
- 52 espèces floristiques menacées de disparition

## Un territoire doté de nombreux outils de protection

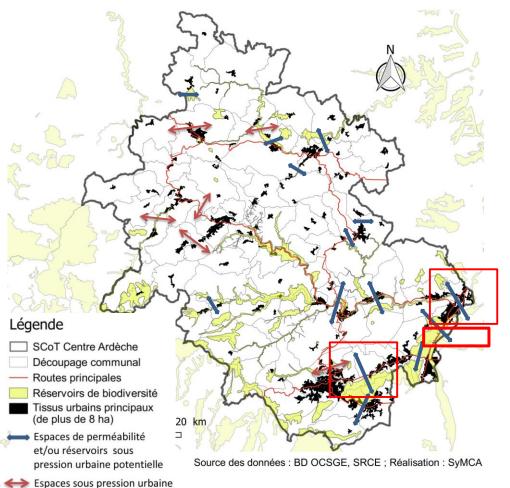
- √ 5 sites Natura 2000 (17% du territoire)
- √ 57 ZNIEFF (21% du territoire)
- √ 4 Espaces Naturels Sensibles (8,5% du territoire)
- ✓ 2 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (2,4% du territoire)

ENJEU: Richesse de la biodiversité qui confère une forte responsabilité locale dans sa préservation

## Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, la définition d'une trame verte et bleue régionale à prendre en compte



## Une trame verte et bleue globalement fonctionnelle à préserver . Des réservoir



potentielle

Corridors à remettre en bon état

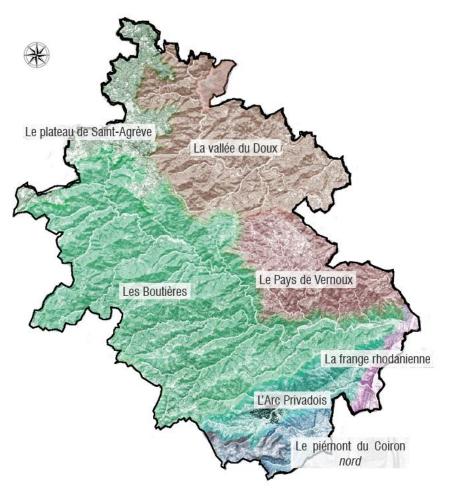
identifiés par le SRCE

- Des réservoirs de biodiversité nombreux mais sous pression
- Une mobilité biologique favorable à l'échelle du SCoT mais plus contrainte dans les secteurs urbanisés...
- ...due à de nombreux obstacles présents sur le territoire
  - ✓ Les infrastructures de transport
  - ✓ Les infrastructures de production et de transport d'énergie (ligne THT...)
  - ✓ L'urbanisation diffuse et linéaire au sein des différentes vallées du territoire
  - ✓ L'agriculture intensive (champs ouverts, monoculture, surpâturages, recours aux produits phytosanitaires, etc.)
  - √ L'endiguement des rivières
  - ✓ Pollution lumineuse

ENJEUX: L'intégrité des réservoirs de biodiversité notamment face à l'urbanisation. La fonctionnalité des continuités écologiques (SRCE). Les possibilités de déplacement et la mobilité biologique favorable aux espèces.

Une mosaïque paysagère remarquable mais fragile,

sept entités distinctes

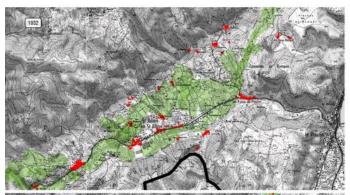


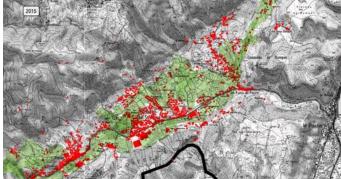
- Un ensemble diversifié de paysages qui constitue l'identité et la qualité de vie du Centre Ardèche
  - ✓ Paysages de plaine et fond de vallée
  - ✓ Paysages de piémont
  - ✓ Paysages de pente
  - ✓ Paysages de montagne
- Un devenir dépendant de sa prise en compte dans les politiques d'aménagement
- Des menaces propres au territoire
  - ✓ Le développement d'un urbanisme diffus qui rend flou les limites et franges urbaines
  - ✓ Des entrées de villes dégradées
  - ✓ Une déprise agricole parfois importante conduisant à la fermeture de certains paysages emblématiques (terrasses agricoles, etc.)
  - ✓ L'installation de sites de production d'énergies renouvelables pouvant porter atteinte à la qualité paysagère

ENJEUX: Un urbanisme de qualité en lien avec les caractéristiques paysagères. La prise en compte des franges et limites des espaces dans la production urbaine contemporaine et future - La qualité des entrées de villes / bourgs du territoire

## Les formes urbaines : un patrimoine bâti diversifié et spécifique Une structure urbaine adaptée Des morphologies urb

L'ARC PRIVADOIS





Bâti principalement en pierre et resserré



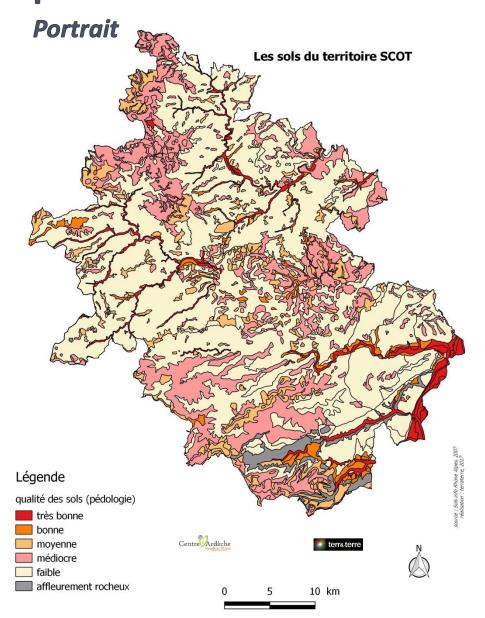


Espaces de cultures (prairies et vignes AOC Cotes Vivarais)

- Une structure urbaine adaptée au contexte géographique, 4 grands types d'implantations des villes et villages
  - ✓ en plaine et fond de vallée,
- √ de pente,
- ✓ en sommets ou crêtes,
- ✓ de plateaux.

- Des morphologies urbaines spécifiques
  - √ village rue,
  - √ en «amas»,
  - √ hameau,
  - √ carrefour,
  - √ fortifié
- Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions (relâchement/étalement du tissu urbain, perte de lisibilité des limites zones urbaines/rurales...)
- Des savoir-faire et une architecture de qualité
  - ✓ 46 Monuments Historiques (12 classés, 34 inscrits), 14 Sites Historiques (4 classés, 10 inscrits)
  - ✓ Un patrimoine archéologique important (646 entités archéologiques recensées) ; 3 communes classées Zone de présomption de prescription archéologique (Privas, Alissas, Chomérac)
- Mais un faible recours aux outils de protection élargis, les AVAP aujourd'hui SPR (sites patrimoniaux remarquables)
  - ✓ Chomérac est la seule commune du centre Ardèche à posséder ce type de document de planification pour la mise en valeur de l'architecture
- Un petit patrimoine qui reste encore aujourd'hui à révéler (cabanons, terrasses, lavoirs...)

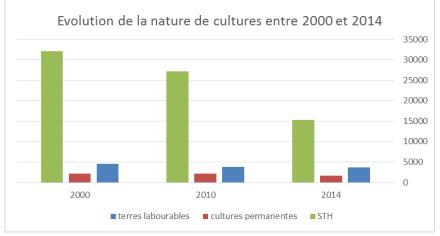
Un patrimoine agricole stratégique et un potentiel productif à conforter

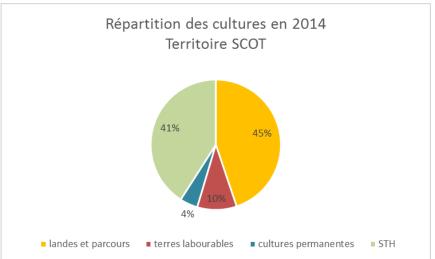


- Une agriculture peu présente mais très diversifiée
  - ✓ Surfaces agricoles: 37 492 ha, soit environ 28 % de la superficie totale du territoire (vs 37 % en Rhône-Alpes)
  - ✓ Seulement 15% de terres labourables (vs 25% en Ardèche)
- Une valeur de production faible, très dépendante des conditions physique et des équipements disponibles
  - Des sols de faible qualité pédologique, une topographie contraignante
  - ✓ Un territoire peu irrigué (6% de l'espace agricole)
  - ✓ Un morcellement du foncier très limitant
  - → Seulement 4% des terres permettent de dégager une forte valeur économique
- Une plus-value des appellations d'origine protégées
- 1/3 des surfaces agricoles très favorables au maintien de la biodiversité

## Un patrimoine agricole stratégique et un potentiel productif à conforter

Valeurs, pressions et enjeux



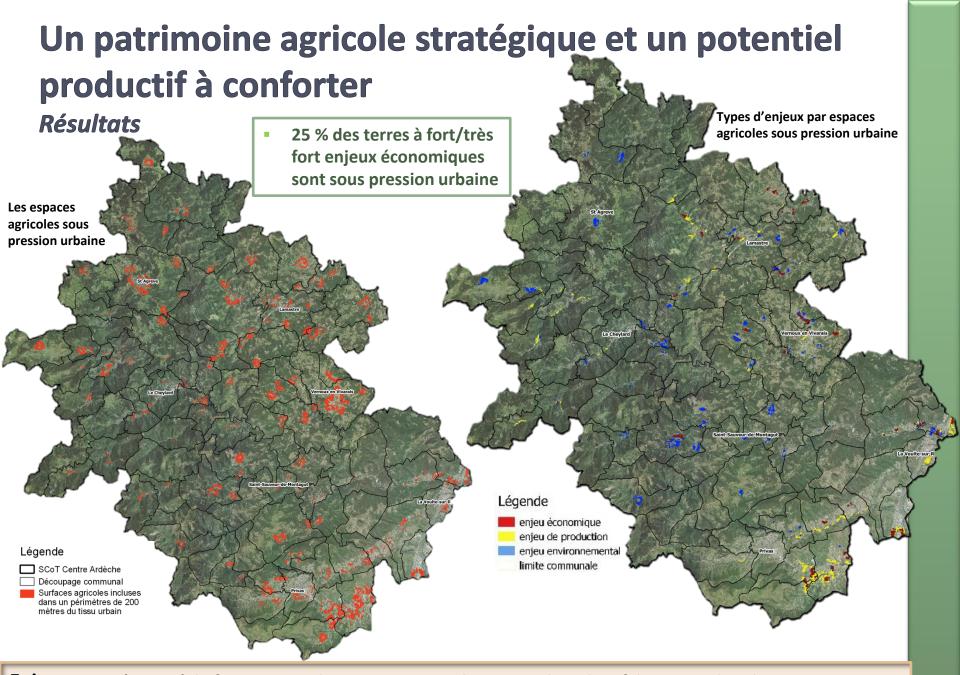


#### Une surface agricole relativement stable, des espaces majoritairement agro-naturels

- ✓ SAU : baisse de 2,3 % depuis 2000 (perte de 800 ha).
- ✓ -20 % des surfaces labourables et des cultures permanentes (crise laitière + arboricole) entre 2000 et 2014.
- ✓ Chute de moitié des Surfaces Toujours Herbe au profit des landes

#### L'urbanisation, un risque de déstructuration du tissu agricole

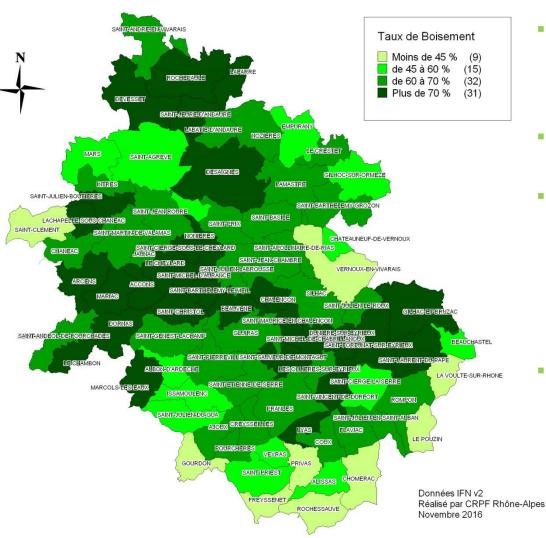
- ✓ Le développement urbain s'est accompagnée d'une perte de surfaces agricoles de 232 ha soit 26 ha/an avec une perte importante entre 2002 et 2011 soit 1.12% de SAU.
- ✓ 52% de ces surfaces étaient porteuses d'un enjeu de production fort à très fort (soit une perte 2.6% des surfaces de cet enjeu en 9 ans).
- ✓ Les secteurs les plus touchés sont la vallée du Rhône, la vallée de l'Eyrieux, la vallée de l'Ouvèze et la plaine de Chomérac.



**Enjeux**: La pérennité du foncier agricole et notamment du potentiel productif des terres dans les secteurs sous pressions urbaine - L'accès à un foncier regroupé et structuré -La multifonctionnalité de l'agriculture.

### **Patrimoine forestier**

#### Une omniprésence de la forêt



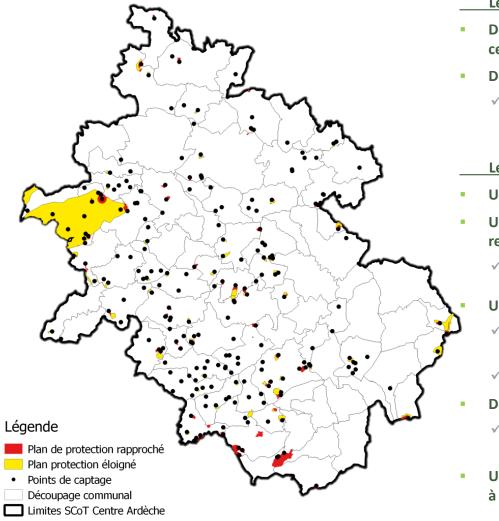
#### Un territoire très fortement boisé

- Près de 65 % de la surface totale du territoire SCoT soit environ 90 000 ha (56% en Ardèche)
- Des taux de boisements parfois très élevés
- Un développement exponentiel
  - ✓ + 150% entre le début du 20e siècle et le milieu des années 1990 (industrialisation, exode rural, politiques nationales de boisement pour la lutter contre l'érosion des sols...)
- Une forêt principalement privée et morcelée
  - √ 90 % de propriétaires privés dont 80% possèdent moins de 4 ha (surfaces moyenne des parcelle = 5,5 ha)

ENJEUX : Valorisation, notamment économique de la ressource forestière - Identification et rassemblement des propriétaires.

# 3.2 Quelles pressions sur les ressources naturelles ?

### L'eau, une ressource fragile et des déséquilibres quantitatifs



#### Les masses d'eau superficielles

- Des altérations qualitatives (écologiques et/ou chimiques) sur certaines portions de l'Eyrieux et de l'Ouvèze
- Des déséquilibres quantitatifs
  - ✓ Le Doux, l'Eyrieux et l'Ouvèze sont classés territoires d'intervention prioritaire pour la résorption du déficit par le SDAGE RMC

#### Les masses d'eau souterraines

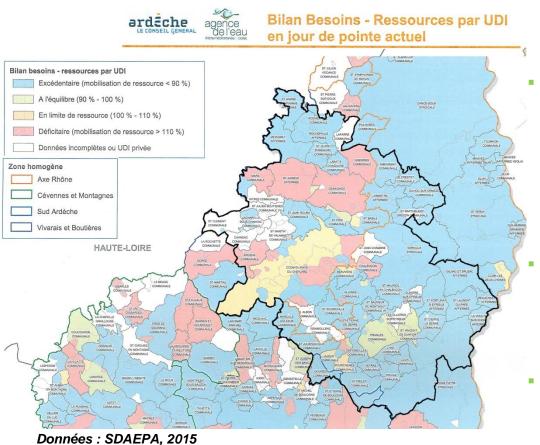
- Un bon état qualitatif
- Un bon état quantitatif mais des fragilités existent quant à la recharge en période de sécheresse
  - ✓ Eyrieux et Doux : de faibles marges de manœuvre

#### Une qualité de l'eau potable à surveiller

- √ 50% des captages non protégés contre les pollutions, pas de système d'alerte aux pollutions
- √ 30 % des captages dont l'état et moyen voire vétuste
- Des pertes linéaire à enrayer, un faible rendement des réseaux
  - ✓ Un réseau d'alimentation peu efficace : de 20% à 30% de pertes selon les secteurs (efficacité selon le Grenelle II = perte < 15%)
- Un territoire vulnérable au changement climatique : une tendance à la raréfaction de la ressource

ENJEUX : Sécurisation de la ressource (protection des captages, limitation des pertes réseau...). Limitation des projets à fort impact en période estivale. Limitation de l'imperméabilisation des sols.

## **L'eau**, un volume mis en distribution suffisant à moyen terme mais des disparités de production



Usages

√ 50 % AEP, 32 % Agriculture, 10 % industrie, 8 % domestiques\* (\*données PRGE Eyrieux Embroye Turzon)

## Des volumes produits qui couvrent les besoins des usagers mais des disparités

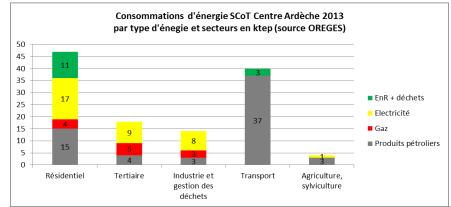
- √ 62 115 m3 mis en distribution en jour de pointe pour une consommation de 49 080m3 (tous usages)
- Production excédentaire sur la nappe alluviale du Rhône, mais fragile, voire déficitaire, sur le reste du territoire

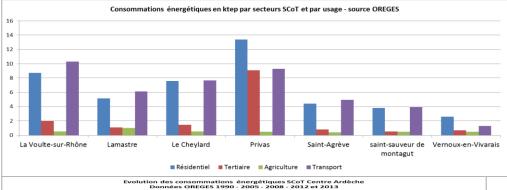
## Un volume d'eau mis en distribution suffisants à moyen terme

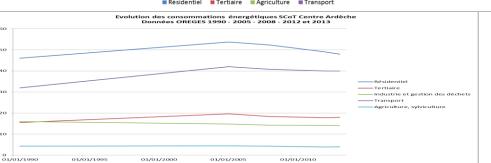
- ✓ Des besoins à moyen terme estimés à 56 620m3/jour en pointe soit une augmentation de 10% à l'horizon 2030
- Nécessité d'améliorer les interconnexions entre réseaux pour atténuer les disparités de production

ENJEUX: Des ambitions territoriales à conditionner aux disponibilités de la ressource en eau. Le rééquilibrage des disparités de production (Est-Ouest)/développement des interconnexions. Les disponibilités pour l'agriculture à l'avenir.

## **Energie**, une forte dépendance aux énergies fossiles, un risque de précarité énergétique élevé mais un potentiel d'économies important







- Une consommation d'énergie finale inférieure à la moyenne départementale en lien avec des secteurs industriel et tertiaire peu représentés
  - ✓ 123 ktep soit 1,9 tep/habitant/an contre 2,2 tep/hab//an en Ardèche et 2,4 tep/hab/an en Rhône-Alpes (2013)
- Une forte dépendance aux énergies fossiles
  - ✓ Produits pétroliers = 60% des consommations
  - √ Flectricité = 28%
  - ✓ Energies renouvelables et déchets = 12%

### Résidentiel et transports principaux postes de consommation d'énergies

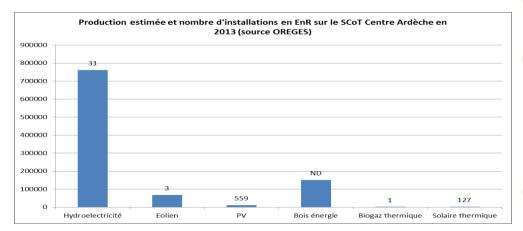
- ✓ Un parc résidentiel ancien fortement consommateur (39%)
- ✓ Des déplacements importants, peu d'alternatives à l'automobile (33% des consommations)

### Un risque de précarité assez fort mais un potentiel d'économie important

- ✓ Une précarité liée à un contexte climatique consommateur (montagne), un parc de logements ancien, des niveaux de revenus peu élevés...
- ✓ Un potentiel d'économie important sur les secteurs résidentiel et tertiaire (nouvelles normes thermiques, politiques de rénovation...)

ENJEUX : La baisse de consommations énergétiques et des émissions de GES - La précarité énergétique des ménages centre ardéchois

## Energie, une production inégalement répartie et un potentiel productif important



#### Données d'émissions de GES (en kteqCO2) par secteur et par énergie

	CMS	Produits pétroliers	Gaz	Electricité	ENRt	Déchets	Emissions non- énergétiques ou autres	Total
Résidentiel	1	48	10	17	5	0	0	81
Tertiaire	0	12	11	9	0	0	0	32
Industrie hors branche énergie	2	6	3	5	0	0	7	22
Gestion des déchets	0	0	0	0	0	0	1	1
Transport routier	0	135	0	0	0	0	0	135
Autres transports	0	2	0	0	0	0	0	2
Agriculture, sylviculture et aquaculture	0	9	0	1	0	0	67	77
Tous secteurs hors branche énergie	2	212	24	32	5	0	75	350

#### Dynamiques d'évolution des émissions de GES en Centre Ardèche

Au cours de la dernière année	-1%		
Au cours des cinq dernières années	-5%		
Depuis 2005	-17%		
Depuis 1990	-3%		

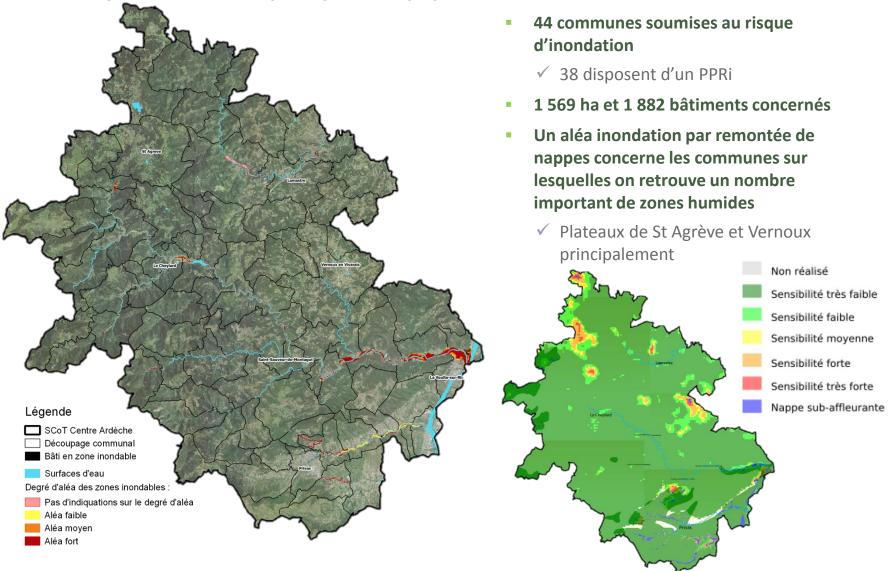
Source: OREGES Auvergne-Rhône-Alpes, mars 2017

- 77% de l'énergie produite sur le territoire est hydroélectrique
- Une production inégalement répartie sur le territoire
  - ✓ Hydroélectricité = Beauchastel principalement ; Eolien = St Agrève, Freyssenet, Le Pouzin
- Un potentiel en énergies renouvelables important
  - ✓ Bois énergie, photovoltaïque, solaire thermique, biogaz agricole et éolien = potentiel max. de 42 870 tep/an (PV et Bois représentant le plus gros potentiel)
- Une légère baisse des émissions de gaz à effet de serre depuis 2005
- La forêt absorbe le double des émissions de carbone du territoire
  - ✓ Emission 350 ktep CO<sup>2</sup>
  - √ Absorption estimée 759 ktep CO²

# 3.3 Quelle exposition aux risques naturels ?

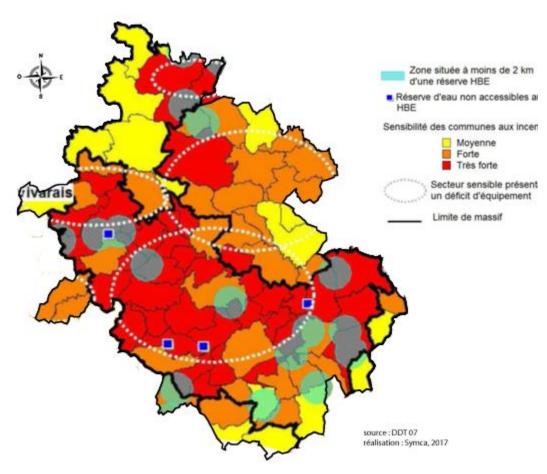
### Un risque inondation très localisé

dans les fonds de vallée qui expose les populations et contraint l'urbanisation



ENJEU : prise en compte de l'exposition de la population au risque d'inondation dans les choix d'aménagement

# Un territoire soumis à un risque de feu de forêt élevé et un déficit d'équipement dans la lutte contre l'incendie



- Une forte exposition des communes
  - ✓ L'ensemble des communes du territoire est soumis au risque
  - √ 39 communes sont soumises à un risque très fort de feux de forêts
  - √ 32 à un risque fort
  - √ 16 à un risque moyen
- 4 grands secteurs sensibles présentent un déficit d'équipement

ENJEU : prise en compte de l'exposition de la population au risque d'incendie dans les choix d'aménagement – niveau d'équipement/ lutte – déprise agricole

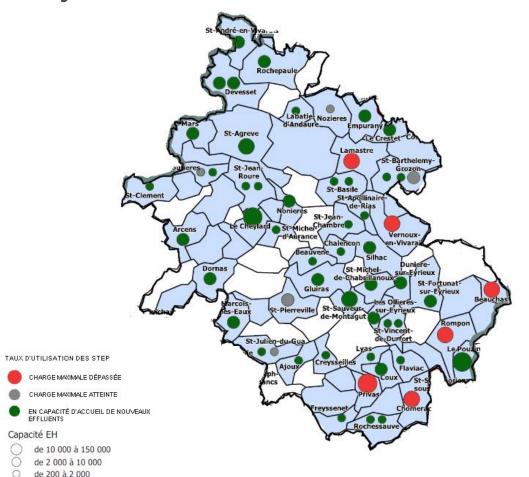
# 3.4 Quelle exposition aux pollutions et nuisances?

#### **Assainissement**

moins de 200

Communes raccordées à un assainissement collectif

Un réseau et des capacités globalement satisfaisants mais des besoins de renforcement localement



- Un réseau globalement satisfaisant
  - √ 90% des communes couvertes par un assainissement collectif
  - ✓ Capacité de traitement de 98 550 eqH
     > besoin (70 000 eqH)
- Mais des disparités
  - √ 11 communes sans assainissement collectif
  - √ 5 stations ont atteint leur charge maximale
  - ✓ 6 stations ont dépassé leur charge maximale
- L'ensemble des STEP conforme en équipement et en performance
  - ✓ Toutefois une dizaine d'installations nécessite un suivi particulier car pouvant présenter un risque de dégradation

ENJEUX : Adéquation entre l'accueil de nouveaux habitants / développement économique et les capacités actuelle et future des STEP.

### **Déchets**

#### Une gestion satisfaisante des déchets

Tableau 21 – Production de déchets en Centre Ardèche

	ORDURES MENAGERES (EN TONNES)	TRI SELECTIF (EN TONNES)	Dechetterie s (en tonnes)	Total	Totalpa Habitanti Kg/an
Sictomsed	3 633 (22%)	841 (21%)	3 641 (23%)	8 115 (23 %)	600
CAPCA	10 271 (62%)			23 333 (64,5 %)	570
CC Pays de Lamastre	1700 (10%)	144 (4%)	885 (6%)	2 729 (7,5 %)	409
SICTOM Entre Monts et Vallées (EMV)	1056 (6%)	257 (6,5%)	670 (4%)	1983 (5%)	518
Production totale	16 660 (100%)	3 954 (100%)	15 546 (100%)	36 160 (100%)	554
Moyenne Française (hors déchetterie)					590

- Une production de déchets par habitant plus faible que la moyenne nationale
  - ✓ 554 kg/hab./an en Centre Ardèche contre 590 kg/hab./an en France
- Un territoire bien équipé en déchetteries...
  - √ 14 déchetteries, soit 1 pour 4185 hab.
- Un territoire qui exporte l'intégralité de ses déchets pour traitement, valorisation et enfouissement
  - ✓ Envoyés principalement en Drôme, puis en Haute Loire et sud Ardèche (Lavilledieu)

### **Autres nuisances**

#### De faibles nuisances sonores

✓ Concerne surtout vallée Rhône et Ouvèze en lien avec les infrastructures de transport de personnes et marchandises

#### Une qualité de l'air annuelle satisfaisante

✓ Des pics de pollution à l'Ozone concernant l'intégralité du territoire interviennent régulièrement en période estivale

#### Une pollution lumineuse limitée

√ Hormis pour les secteurs de Privas, de la Voulte et du Pouzin

#### Peu de sites et sols pollués, mais une forte concentration

√ 5 sites concernés à La Voulte, 1 à Privas, 1 à Lamastre



## **DISCUSSIONS**

### **Réunions Territoriales**

- Basse vallée de l'Eyrieux-Pays de Vernoux
  - √ 15 Mars : Dunière, 10h-12h30 (salle des fêtes, à confirmer)
- Bassin Ouvèze Payre
  - √ 15 mars: Le Pouzin, 14h30-17h (lieu à confirmer)
- Pays de Lamastre
  - √ 22 mars : Lamastre, 10h-12h30 (espace culturel)
- Val'Eyrieux
  - ✓ 22 mars: Le Cheylard, 18h-20h30 (auditorium)
- Réunion avec les Personnes Publiques Associées
  - ✓ 6 avril: 10h-12h30, Maire de St Priest